



## JUSTICE POUR ALAIN

Le 02 Décembre 2020,

Après plus de 2 ans d'attente s'est déroulé le procès du détenu qui avait voulu tuer notre collègue Alain en ce triste dimanche du 5 août 2018 et blesser aussi notre collègue Henri qui lui avait porté secours en premier.

Nous avons pu voir notre collègue décrire avec courage et humilité cette terrible journée.

Malgré une avocate de la défense qui a tout fait pour faire déclarer irresponsable pénalement cet assassin qui ne se souvenait pas d'avoir voulu tuer notre collègue mais déclarait que notre collègue qui était venu en renfort mentait, qu'il ne lui avait jamais porté un coup de poing ....sic ....

La même avocate qui voulait reporter la faute sur l'administration et les enquêteurs, expert ....

Malgré ses efforts désespérés, l'avocat général demandera

**15 ans de réclusion !**

et bien sur la défense un acquittement pour irresponsabilité pénale. Après un long délibéré de presque 4heures la sentence tombera.... L'individu est reconnu apte à une sentence pénale :

**18 ANS de réclusion avec 12 ans de sûreté et**

**4 ans de suivi socio a l'issue !**

**Victoire pour Alain et Henri !!!**

En toute humilité comme cela caractérise toujours Alain, il remercie l'ensemble des personnels qui l'ont soutenu dans cette épreuve par leur présence et message qui lui ont fait chaud au cœur.

**Le bureau local FORCE OUVRIERE de NIMES** toujours présent lui souhaite maintenant de profiter d'une retraite méritée après 38 ans de bons et loyaux services.

Le bureau local FORCE OUVRIERE